

PLAN DE COURS

Département de sociologie

Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC-8235 **Groupe :** 40

Titre : Théories socioéconomiques

Session : Automne 2017

Enseignant : Jean-Marc Fontan
Téléphone : 514-987-3000 poste 0240
Bureau : A-5276 – Pavillon Hubert-Aquin, 1255 rue St-Denis
Courriel : Fontan.jean-marc@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Les étudiantEs doivent se procurer leur adresse normalisée de l'UQAM.

Étapes à suivre :

1. Aller au <http://www.info-courrier.uqam.ca>
2. Sélectionner « Code d'accès »
3. Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription
4. Vous pouvez consulter vos messages directement à l'adresse suivante :
<http://www.courrier.uqam.ca>

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiantEs désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située en face du local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin (**date de la dernière levée : jeudi le 21 décembre 2017**).

Théories socioéconomiques : SOC 8235-40

Descripteur

Dans une perspective épistémologique, analyse de l'émergence, du développement et du renouveau de la pensée sociologique portant sur l'interprétation et la compréhension du rapport « économie et société ». Regard critique sur les différents paradigmes, écoles de pensée et concepts clés mis en scène pour expliquer, à partir d'un regard sociologique, des phénomènes sociaux à vocation économique.

Objectifs du séminaire

Le séminaire a pour objet principal de développer, de compléter ou d'approfondir vos connaissances sur la sociologie économique. Cet objectif sera réalisé à partir d'une pédagogie de travail de type séminaire. La démarche portera un regard critique et prospectif sur des processus sociétaux et des dynamiques sociales à l'aide de modèles interprétatifs développés ou non au sein d'écoles de pensée.

Plan de travail

Le séminaire sera divisé en quatre temps.

- *Le premier temps* aura une portée introductive. Il permettra de situer les enjeux épistémiques liés à la production des connaissances dans le domaine de la sociologie économique.

- **6 septembre** : Plan de cours & Entente d'évaluation.

Présentation de trois postures théoriques sur le champ de la « sociologie économique ».

- Karl Polanyi : « L'économie en tant que processus institutionnalisé ».
- Max Weber : « Les concepts fondamentaux » & « Concepts et présupposés du capitalisme ».
- Karl Marx : « Introduction à la critique de l'économie politique ».
- Discussion autour de la place de la théorie dans la production des connaissances : Tom Thomas.

- **13 septembre** : Trois propositions théoriques distinctes pour expliquer le fonctionnement matriciel de la modernité :

- Adam Smith et la centralité de l'économie – le « Marché » – comme élément épistémique organisateur du « doux vivre ensemble » ;
- Wilhelm Friedrich Hegel et la centralité du politique – « l'État », instance privilégiée d'incarnation de la raison – comme contrepartie régulatrice du modèle épistémique promu par Smith ;
- Alexis de Tocqueville, face à l'inégalitarisme : l'institution interstitielle que représente la « Société civile ».

-
- Discussion autour de la place de la « Communalité » comme quatrième champ institutionnel (David Bollier).
 - **20 septembre** : Le passage à la modernité, une logique double de dépassement de l'Ancien Régime : de la modernité libérale de Saint-Simon aux avancées socialistes et coopératives de William Thompson et de Robert Owen. Discussion autour du texte de Michel Capron sur l'œuvre de Jean-Baptiste Godin (1817-1888).
 - *Le deuxième temps* présentera une analyse des fondements modernes de la sociologie économique.
 - **27 septembre** : Les fondements critiques du marxisme comme posture scientifique de dépassement de la modernité :
 - Dissertation doctorale de Karl Marx.
 - Une lecture historique et évolutive du sociétal humain – Friedrich Engels.
 - Discussion autour de la théorie de la valeur (Christophe Demangeat).
 - **4 octobre** : La nature institutionnelle et évolutive de l'organisation socioéconomique – les fondements institutionnels de la dynamique économique.
 - Thorstein Veblen – théorisation de la dynamique institutionnelle dans une perspective évolutive et la « firme » nouvel acteur du capitalisme.
 - Joseph Aloïs Schumpeter – l'innovation comme moteur historique de transformation de l'économie et des sociétés : le rôle central de l'entrepreneur.
 - John R. Commons – le pouvoir de la négociation et du conflit au cœur des transactions socioéconomiques et de la sédimentation institutionnelle.
 - Discussion autour de la notion de modèle (Gabriel Gandolfo).
 - **11 octobre** : État et Marché comme acteurs centraux de régulation de l'économie !
 - Arthur Cecil Pigou & Ronald Coase : la prise en compte des externalités, la régulation par l'État ou par le Marché.
 - John Maynard Keynes : refus de l'approche révolutionnaire radicale au profit d'un réformisme géré par l'État interventionniste (révolution soft).
 - Discussion autour de la notion de gouvernance des « biens collectifs » (Guillaume Holland et Omar Seve).
 - Remise du premier travail.
 - **18 octobre** : L'intermède fonctionnaliste parsonien « l'action sociale économisante comme injonction structurelle » & le renouveau marxiste de l'anthropologie économique française (Maurice Godelier) : rapports sociaux, mode production et formation sociale... des concepts marxisants revisités. Discussion autour du lien « rapport social et inégalités sociales » (Roland Pfefferkorn).
 - **23 au 27 octobre : Semaine de lecture**

-
- *La troisième section* portera sur le *renouveau de la sociologie économique*, lequel caractérise la période allant du début des années 1960 à aujourd’hui.
 - **1^{er} novembre** : Renouveau français de la sociologie économique : Synthèses de Pascal Cuvelier sur l’école de la régulation et de Luc Boltanski sur l’économie des grandeurs & des conventions : pour ce dernier, dans une perspective réinterprétative du « pragmatisme ».
Discussion autour de la thèse de l’épuisement de la critique sociale (Luc Boltanski).
 - **8 novembre** : Renouveau états-unien de la sociologie économique. Portrait des nouveaux apports par Bernard Convert. Regard sur le paradigme culturel de la sociologie économique, les travaux de Viviana Zelizer.
Discussion autour du paradigme du choix rationnel de Gary Becker.
 - **15 novembre** : Renouveau québécois de la sociologie économique. Les travaux de Benoît Lévesque sur l’économie sociale, l’innovation sociale, les modèles de développement et la recherche partenariale.
Discussion autour de l’expérience *Parole d’excluEs* : invitée, Isabel Heck, chercheure à *Parole d’excluEs*.
 - **22 novembre** : La question écologique est-elle soluble dans le projet moderne ? point de vue politique de Bruno Latour & point de vue socioéconomique de Claudette Lafaye et Laurent Thévenot.
Discussion autour de la question de la transformation sociétale comme horizon de travail.
 - *La dernière section* – cours 13, 14 et 15 // **29 novembre, 6 et 13 décembre** // – sera consacrée aux présentations étudiantes.

Formule pédagogique

Chaque période de cours sera divisé en deux temps.

- Premier temps, présentation théorique.
- Deuxième temps, période de discussion sur la matière du cours et les lectures du ou des textes proposés. Les textes, sauf exception, sont disponibles sur la plateforme Moodle.

Évaluation

1. Participation active aux échanges à chaque cours : un total de 10 % des points sera accordé à ce travail participatif.
2. Plan du travail de fin de session. Il sera à remettre au cours 7, le **18 octobre**, pour 20 % de la note finale. La proposition de travail devra être approuvée préalablement. Le projet de travail prendra la forme d'un document de 5 à 8 pages, dont :
 - une page couverture ;
 - une section présentation du thème du travail (2 à 3 pages) ;

-
- une proposition de table des matières pour le travail final (1 page) ;
 - une bibliographie commentée : de 5 à 10 lignes par référence (article, livre, extrait d'entrevue, document vidéo, page web) pour 10 à 15 références (2 à 3 pages).
3. Présentation orale du travail final – au cours 13, 14 ou 15 – pour 30 % de la note finale, temps disponible 30 minutes (exposé + période d'échanges).
 4. Présentation écrite du travail de session, à remettre dans la semaine du cours 15, **entre le 11 et le 14 décembre**, pour 40 % de la note finale. Le travail sera réalisé sur une base individuelle : d'une longueur de 20 à 25 pages dactylographiées, interligne 1.0 (Times New Roman) et normes usuelles de présentation et de rigueur scientifique¹. Le travail portera sur un objet ou une question traitée sous l'angle de la sociologie économique. Le travail pourra être en lien avec votre projet de mémoire de maîtrise ou de thèse de doctorat.

Bibliographie de base

- Beckert, J. et M. Zafirovski (edit.) (2011), *International Encyclopedia of Economic Sociology*, London, Routledge.
- Cusin, F., Benamouzig, D., (2004), *Économie et sociologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Dobin, F., (2004), *The New Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press.
- Lévesque B., Bourque G., Forgues E., (2001), *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Raymond (de) A.B. et P.M. Chauvin (2014), *Sociologie économique, histoire et courants contemporains*, Paris, Armand Colin (Cursus).
- Smelser, N., Swedberg, R., (ed.), (1995 & 2005), *The Handbook of Economic Sociology*, New York, Russell Sage Foundations.
- Steiner Philippe (1999, 2005), *La sociologie économique*, Paris, coll. Repères, La Découverte.
- Steiner, P., Vatin, F., (2009), *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF.
- Trigilia, C., (2002 [1998]), *Sociologie économique*, Paris, Armand Colin.

¹ Voir : https://doctorat-education.uqam.ca/upload/files/guide_de_presentation_des_memoires_et_theses_version_1.1.pdf.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
www.integrite.ugam.ca